



ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE
SENEGAL

SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI

Avis d'Appel d'Offres

AAO N°:01/2023 du 12 Décembre 2023

Construction des lignes 225 kv biternes Yélimané-Tintane-Kiffa (Mali/Mauritanie), Kayes-Yélimané (Mali), Tintane-Aïoun El Atrous (Mauritanie) et des postes associés de Yélimané, Tintane, Kiffa, Aïoun, et extension du poste de Kayes (Mali)

Maître d'Ouvrage : *Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM)*

Projet : *Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV
Mauritanie-Mali et de développement des centrales
solaires associées (PIEMM)*

Nom du Marché : *Exécution de travaux de construction de lignes et postes*

Pays : *Mauritanie et Mali*

Prêt/Crédit/Don N°: *[*

Méthode de passation de Marché : Appel d'Offres (international) ouvert (AOIO)

Émis le : *12 Décembre 2023*

1. Les Gouvernements de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Mali ont fait une demande pour un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Mauritanie-Mali et de développement des centrales solaires associées (PIEMM) et ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre des prêts pour effectuer des paiements au titre du marché des travaux de construction des lignes biternes 225 kV Kayes-Yélimané (Mali), Yélimané-Tintane-Kiffa et Tintane-Aïoun El Atrous (Mauritanie) et postes associés. Les montants des prêt seront rétrocédés dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) à la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM), qui est l'Agence d'Exécution Régionale du Projet.

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives et Procédures de la Banque, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire. Tout décaissement, dans le cadre du (des) contrat(s) qui sera (seront) signé(s), sera subordonné à l'approbation des financements par la Banque.
2. La Direction Générale de la SOGEM agissant au nom et pour le compte de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Mali sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux décrits ci-dessus, en deux lots distincts, à savoir :
 - Lot I : Construction de la ligne biterne HT 225 kV Yélimané (Mali)-Tintane-Kiffa (Mauritanie) et des postes associés de Yélimané au Mali, Tintane et Kiffa en Mauritanie ;
 - Lot II : Construction de la ligne biterne HT 225 kV Kayes-Yélimané et l'extension du poste existant de Kayes (Mali) ;
 - Lot III : Construction de la ligne biterne HT 225 kV Tintane-Aïoun et d'un nouveau poste à Aïoun (Mauritanie).
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres ouvert (AOIO) telle que définie dans le Cadre de Passation de Marchés2 « politiques d'acquisition de la BAD », éditions d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de travail (tous les jours ouvrables de 10 heures à 15 heures (heure de Bamako/Mali) auprès de : Direction Générale de la SOGEM/Secrétariat de la Direction

5. Générale, 4eme étage, Hamdallaye ACI, derrière la Station TOTAL de la « PLACE CAN », Bamako – Mali, Tel : + 223 20 23 32 86 / 00 223 20 23 26 57, E-mail : spdg@sogem-omvs.org avec copie obligatoire à sambou.niang@sogem-omvs.org et seydou.sidibe@sogem-omvs.org
6. Le Dossier d'appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cinq Cents Mille (500 000) Francs CFA ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera le versement bancaire au profit de la SOGEM *dans son compte ouvert dans les livres de ECOBANK-Mali, sous le numéro1 50272402005-Code pays ML13-Code banque ML090-Code guichet 01001*. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres est consultable sur place. Un jeu complet du Dossier d'appel d'offres est consultable sur place.
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **20 Février 2024 à 10 heures 30 Minutes (heure de Bamako/Mali)**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **20 Février 2024 à 11 heures précises (heure de Bamako/Mali)**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission pour les montants suivants :
 - Pour le lot I : Un Milliard (1 000 000 000) Francs CFA ou son équivalent en toute autre monnaie librement convertible ;
 - Pour le lot II : Cinq Cents Millions (500 000 000) Francs CFA ou son équivalent en toute autre monnaie librement convertible ;
 - Pour le lot III : Quatre Cents Millions (400 000 000) Francs CFA ou son équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Les autres détails et exigences relatives à la remise des garanties de soumission sont détaillés dans le DAO, notamment dans les IS et les DPAO.

9. Les exigences en matière de qualifications sont détaillées dans le dossier d'appel d'offres.
10. Veuillez noter que le Cadre de Passation de Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

- Pour la remise des offres, seule adresse unique autorisée : Secrétariat Particulier du Directeur Général -Hamdallaye ACI, « PLACE CAN » ; Bamako ; République du Mali, 4eme étage, Bamako/Mali
- Pour la séance d'ouverture publique des offres : Salle de réunion-Direction Générale de SOGEM -Hamdallaye ACI, « PLACE CAN », Bamako ; République du Mali, Bamako/Mali

Bamako, le 11 Décembre 2023

Le Directeur Général de SOGEM

Mohamed Mahmoud SID'ELEMINE

